

Sommaire

Fièvre aphteuse au Royaume-Uni / Irlande du Nord : rapport de suivi n° 1	89
Fièvre aphteuse en Argentine : rapport de suivi n° 5	90
Fièvre aphteuse au Royaume-Uni / Grande-Bretagne : rapport de suivi n° 7	91
Fièvre aphteuse en Namibie : rapport de suivi n° 4 (rapport final)	91
Fièvre aphteuse aux Pays-Bas : rapport de suivi n° 4	92

FIÈVRE APHTEUSE AU ROYAUME-UNI / IRLANDE DU NORD Rapport de suivi n° 1

Traduction de la synthèse de deux télécopies reçues les 15 et 17 avril 2001 du Docteur J.M. Scudamore, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Londres :

Terme du rapport précédent : 2 mars 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [10], 42, du 9 mars 2001).

Terme du présent rapport : 17 avril 2001.

Nouveaux foyers :

Localisation	Nombre
comté de Tyrone	1
comté d'Antrim	1

Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	0	62	0
ovi	40	90	0

Laboratoire ayant confirmé le diagnostic : Institut de santé animale, Pirbright, Surrey (laboratoire mondial de référence de l'OIE pour la fièvre aphteuse).

Source de l'agent / origine de l'infection : inconnues à ce jour.

Mesures de lutte : abattage sanitaire ; plan de lutte couvrant toute l'Irlande du Nord. Mise en place de zones de 3 km et de 10 km de rayon autour des foyers. Abattage des animaux des espèces sensibles présents dans les exploitations adjacentes. Destruction des cadavres par incinération.

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE EN ARGENTINE
Rapport de suivi n° 5

Synthèse des informations reçues jusqu'au 17 avril 2001 du Docteur Eduardo Jesús Greco, vice-président exécutif du service national de santé et de qualité agro-alimentaire (SENASA), secrétariat à l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'alimentation, Buenos Aires :

Terme du rapport précédent : 10 avril 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [15], 84, du 13 avril 2001).

Terme du présent rapport : 14 avril 2001.

Nouveaux foyers :

Localisation	Nombre
province de Buenos Aires	43
province de Cordoba	6
province d'Entre Rios	2
province de La Pampa	7
province de San Luis	3
province de Santa Fe	7
province de Santiago del Estero	1

Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers :

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
...	66 537	4 124

Tableau récapitulatif des foyers confirmés jusqu'au 14 avril 2001 :

Localisation	Nombre
province de Buenos Aires	219
province de Cordoba	15
province d'Entre Rios	2
province de La Pampa	25
province de San Luis	11
province de Santa Fe	18
province de Santiago del Estero	1
Nombre total de foyers	291

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE AU ROYAUME-UNI / GRANDE-BRETAGNE
Rapport de suivi n° 7

Résumé synthétique des données reçues jusqu'au 17 avril 2001 du Docteur J.M. Scudamore, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Londres :

Terme du rapport précédent : 11 avril 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [15], 86, du 13 avril 2001).

Terme du présent rapport : 17 avril 2001.

Nombre de nouveaux foyers : 106.

Nombre total de foyers : 1 341.

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE EN NAMIBIE
Rapport de suivi n° 4 (rapport final)

Traduction d'un extrait d'un courrier électronique reçu le 19 avril 2001 du Docteur John J.H. Shaw, directeur des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, de l'eau et du développement rural, Windhoek :

Terme du rapport précédent : 25 octobre 2000 (voir *Informations sanitaires*, **13** [42], 188, du 27 octobre 2000).

Terme du présent rapport : 31 mars 2001.

Au total, 145 619 bovins présents dans la zone atteinte ont été vaccinés au moyen d'un vaccin trivalent (SAT 1, 2 et 3). Pendant la période du présent rapport, 22 773 bovins présents aux abords immédiats du foyer, dans la région de Kasika, ont reçu une vaccination de rappel.

Six mois s'étant écoulés sans qu'aucun nouveau cas n'ait été signalé, le foyer est considéré comme éteint depuis le 31 mars 2001.

Toutes les mesures de restriction des transports qui avaient été mises en place en raison du foyer ont été levées.

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE AUX PAYS-BAS
Rapport de suivi n° 4

Traduction d'un courrier électronique reçu le 20 avril 2001 du Docteur Frederik H. Plumers, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles et de la pêche, La Haye :

Terme du rapport précédent : 12 avril 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [15], 87, du 13 avril 2001).

Terme du présent rapport : 20 avril 2001.

Aucun nouveau foyer n'a été signalé aux Pays-Bas depuis le 11 avril 2001.

*
* *

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.